

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'enseignement supérieur,  
de la recherche et de l'innovation

Arrêté du 20 JUIN 2018

portant nomination à la commission des titres d'ingénieur

**La ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation,**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles R 642-5 et suivants ;

Vu l'arrêté du 13 septembre 1985 fixant la répartition des sièges attribués aux organisations d'employeurs et aux associations et organisations professionnelles d'ingénieurs au sein de la commission des titres d'ingénieur ;

Vu les arrêtés du 20 mai 2014, du 12 mars 2015 et du 17 octobre 2017 portant nominations à la commission des titres d'ingénieur ;

**Arrête :**

Article 1<sup>er</sup>

Sont nommés membres de la commission des titres d'ingénieur pour un mandat de quatre ans, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018 :

**En qualité de membres choisis dans le personnel des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel relevant du ministère chargé de l'enseignement supérieur et dans lesquels est délivré le titre d'ingénieur diplômé :**

*Au titre de représentant des instituts nationaux polytechniques*

- Monsieur Bernard PINEAUX, directeur adjoint de l'école internationale du papier, de la communication imprimée et des biomatériaux de l'institut polytechnique de Grenoble (IPG-PAGORA),

*Au titre de représentant des grands établissements*

- Monsieur Pierre FABRIE de l'institut polytechnique de Bordeaux (ENSEIRB-MATMECA),

**En qualité de membres choisis dans le personnel des écoles et instituts relevant du ministère chargé de l'enseignement supérieur et délivrant le titre d'ingénieur diplômé :**

- Madame Claire PEYRATOUT, directrice adjointe de l'ENSIL-ENSCI de l'université de Limoges,
- Madame Marie-Annick GALLAND, directrice des études à l'École Centrale de Lyon,
- Madame Agnès FABRE, maître de conférences de l'École nationale supérieure d'arts et métiers (ENSAM),

**En qualité de membres choisis en raison de leur compétence scientifique et technique :**

*Au titre de représentant des personnels des établissements délivrant le titre d'ingénieur diplômé autres que les établissements publics relevant du ministère chargé de l'enseignement supérieur*

- Madame Nathalie CAYOT, enseignant-chercheur à l'institut national supérieur des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement (AGROSUP DIJON),
- Monsieur Jean-Louis ALLARD, directeur du CESI,
- M. Didier ERASME, professeur à Télécom-ParisTech de l'Institut Mines-Télécom
- Monsieur Xavier OLAGNE, directeur adjoint de l'école nationale supérieure des mines de Saint-Étienne de l'institut Mines-Télécom,

*Au titre de représentant des personnes choisies en raison de leur compétence scientifique sans autre condition*

- Monsieur Denis PRIOU, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts,

**En qualité de membres choisis par les organisations d'employeurs les plus représentatives :**

- Monsieur Olivier AMMANN, représentant la confédération des petites et moyennes entreprises (CPME).

**En qualité de membres choisis par les associations et les organisations professionnelles d'ingénieurs les plus représentatives :**

- Monsieur Jean-Yves KOCH, représentant les ingénieurs et scientifiques de France (ISF),
- Madame Véronique RAIMBAULT, représentant les ingénieurs et scientifiques de France (ISF),
- Madame Elisabeth LAVIGNE, représentant la confédération générale des cadres (UNICI - CFE - CGC),
- Madame Marie-Madeleine LE MARC, représentant Force ouvrière (UCI-FO),
- Monsieur Xavier ROMAGNE, représentant la confédération française des travailleurs chrétiens (CFDT),
- Monsieur Alain MORETTO, représentant l'union générale des ingénieurs, cadres et assimilés – Confédération française des travailleurs chrétiens (UGICA-CFTC)

Article 2

La directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Pour la ministre et par délégation  
La directrice générale de l'enseignement supérieur  
et de l'insertion professionnelle

Fait le,

20 JUIN 2018

  
Brigitte PLATEAU